NOVEMBRE 2024 - N°30

NOISEAU mag'

PROJET PRISON / p.4-5

MIEUX VIVRE ENSEMBLE / p.6

NOTRE CADRE DE VIE / p.20

VOS ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL / p.32

LE CAHIER DES ASSOCIATIONS / p.16



Images de l'évènement "Place du Tertre" du 21 septembre 2024

Noiseau
www.noiseau.fr

#villedenoiseau

Sommaire















PROJET PRISON 4-5

Mieux vivre ensemble 6

CCAS / Voyage annuel de septembre 6
CCAS / Séniors / Semaine Bleue 7
CCAS / Sorties d'été 8
PETITE ENFANCE / Semaine du goût 8
EVÈNEMENT / Colonie de vacances 9
JEUNESSE / Centre de Loisirs 10
JEUNESSE / Le Local 10
EVÈNEMENT / Place du Tertre 11
EVÈNEMENT / Halloween 11
EVÈNEMENT / Marché de Noël 12
CCAS / Tout savoir sur les aides 13
Remise de médaille 14
Collecte des déchets dangereux 14
Flamme olympique 15
Réunions de Quartiers 15

Le cahier des Associations 16

CULTURE / Atelier Arts 16
ASSOCIATIONS SPORTIVES 17
JOURNÉE DES ASSOCIATIONS 18

Notre cadre de vie 20

AFFAIRES SCOLAIRES / Rentrée scolaire 20
AFFAIRES SCOLAIRES / CME / Espaces sans tabac 21
AFFAIRES SCOLAIRES / Prévention routière 21
SÉCURITÉ / Vélo et Trottinette 22
SÉCURITÉ / Monoxyde de Carbone 23
SÉCURITÉ / Démarchage 24
La Mutuelle Communale 24
SMLH 25
Réunion Publique Agro-Quartier 25
Un nouvel accueil 26
TRAVAUX / éclairage public 26
TRAVAUX / Les travaux d'été 27

Finances 28

Point sur Les finances locales 28

Entreprises & Commerces 30

C'est NOUVEAU, c'est à NOISEAU ! 30
Emilie PRADINES, nouvelle psychothérapeute à NOISEAU 30
Nouveau restaurant 30

Tribunes 31

Vos Elus au Conseil municipal 32

Etat civil 33

Contacts utiles 34-35

Edito



CHÈRES NOISÉENNES, CHERS NOISÉENS,

APRÈS DES VACANCES ESTIVALES BIEN MÉRITÉES C'EST AVEC ENTHOUSIASME QUE NOUS ABORDONS CETTE NOUVELLE SAISON AUTOMNALE, MARQUÉE PAR PLUSIEURS NOUVEAUTÉS.

Tout d'abord un nouvel espace d'accueil dans notre Mairie plus fonctionnel et améliorant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les espaces libérés seront occupés par de nouveaux bureaux, améliorant ainsi les conditions de travail des agents municipaux.

Durant l'été, les employés des services techniques ont profité de l'absence de nos écoliers pour rénover quelques classes ainsi que l'accueil périscolaire (sols, peintures). En parallèle, 30 petits noiséens ont pu profiter avec beaucoup de plaisir d'un séjour en Normandie, encadrés par le personnel du centre de loisirs. Une belle réussite !

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions et nous avons eu la chance d'avoir des professeurs des écoles dans chaque classe, présents avec nos deux directrices, pour accueillir au mieux nos petits écoliers.

Comme à l'accoutumée, et grâce à la mobilisation des bénévoles, **notre journée des associations a été, malgré une météo mitigée, une belle réussite.** Pour la première fois, l'évènement s'est prolongé jusqu'à la nuit avec la présence d'un DJ, permettant de profiter du feu d'artifice qui n'avait pu être tiré lors de la fête de Noiseau. **Un grand merci aux services de la Mairie qui ont préparé et nous ont accompagnés tout au long de cette belle journée.**

Ce mois d'octobre, nous avons continué de penser à nos aînés en leur proposant les sorties et animations qu'ils apprécient. En parallèle, nous avons porté une attention particulière à nos adolescents avec l'ouverture tant attendue du « local » réservé aux collégiens. Dès les vacances de la Toussaint, ce nouvel espace a rencontré un réel succès, accueillant en moyenne une quarantaine de jeunes chaque jour. Au programme : activités sportives, sorties à thèmes mais aussi des échanges sur des sujets d'actualité comme le harcèlement en milieu scolaire ou sur les réseaux sociaux.

Comme habituellement un petit focus sur le projet de prison. Après le séisme politique de l'été les services de l'APIJ ont tout de même réalisé des sondages hydrogéologiques et géotechniques durant le mois d'août. Surprenant ils ont trouvé de l'eau ! Après Noiseau, la Queue en Brie, Sucy, Ormesson, le territoire GPSEA, le Département du Val-de-Marne après avoir voté le PPAEN a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Melun. Après l'engagement fort de la Région IdF c'est bien l'ensemble des strates politiques qui s'oppose à ce projet. **Mais restons prudent, c'est pourquoi j'ai demandé une audience auprès du nouveau ministre de la justice, le combat continue.**

Courant Octobre, nous avons organisé quatre réunions pour quatre quartiers. Malgré une météo pour le moins délicate (des trombes d'eau) vous êtes venus en nombre pour exprimer vos préoccupations. **Vous trouverez les synthèses et les réponses que nous pouvons vous apporter sur le site de la Mairie.**

Enfin pour terminer cet édito je voudrais saluer et remercier M. et Mme BELHASSEN qui depuis le 20 mai 2000 nous ont apporté avec toujours beaucoup de gentillesse leurs compétences, leur écoute et leur disponibilité au sein de la pharmacie de Noiseau. Je leurs souhaite avec l'ensemble du conseil municipal une très bonne et heureuse retraite.

JE VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE LECTURE DE CE NOUVEAU NOISEAU MAG'. En attendant les fêtes de fin d'année je vous invite à participer aux prochains évènements : Vide dressing, soirée du Beaujolais nouveau, marché de Noël et Téléthon. De quoi passer dans les meilleures conditions cette période automnale.

Bien à vous
Votre Maire

Projet Prison

UNE ACTUALITÉ RICHE AU COURS DE L'ÉTÉ QUI PERMET À MONSIEUR LE MAIRE DE CROIRE PLUS QUE JAMAIS À LA RÉUSSITE DE SES ACTIONS ENTAMÉES IL Y A 6 ANS.



DES RECOURS SUR LA FORME QUI DONNENT LE TON

L'été a débuté par un premier recours sur la forme auprès du Tribunal Administratif de Melun le 3 juillet par l'intermédiaire de l'avocat de l'association APCVN qui a déposé un référé-suspension contre la procédure de classement en PIG (Projet d'Intérêt Général) du projet de prison. Il a été suivi par Monsieur le Maire de Noiseau et par la Ville de Sucy-en-Brie qui, par l'intermédiaire de leurs avocats respectifs, ont déposé un mémoire en intervention.

Le Tribunal n'a pas retenu les éléments qui étaient contenus dans les demandes, mais un précédent juridique contre l'implantation de la prison a été acté.

Le 8 août, c'était au tour des deux agriculteurs de la commune, de déposer un recours auprès du même Tribunal afin d'empêcher l'APIJ de pénétrer sur leurs terres agricoles pour réaliser des sondages notamment pour vérifier la présence d'eau sur les parcelles, et à quelle profondeur.

Là encore, le Tribunal a débouté les demandeurs, arguant qu'il n'y avait pas de doute sérieux sur la décision de l'APIJ de pénétrer dans les champs de Noiseau.

LES REQUÉRANTS ONT ÉTÉ DÉBOUTÉS, MAIS LE MESSAGE ADRESSÉ À L'ETAT EST CLAIR : NOISEAU NE PLIERA JAMAIS ET SE BATTRA JUSQU'AU BOUT !



DÉBUT DES SONDAGES

Ainsi, dans le cadre de l'autorisation d'occupation temporaire que lui a délivré la Préfecture du Val-de-Marne, l'APIJ a missionné l'entreprise ENOFMRA pour réaliser des sondages hydrogéologiques et géotechniques dès le lundi 19 août 2024, sur le site du projet.

Autant dire qu'il n'a certainement pas fallu attendre longtemps à ENOFMRA pour se rendre compte non seulement que l'ensemble du terrain était particulièrement humide (c'est un euphémisme), mais qu'en plus l'eau était directement perceptible à une très faible profondeur.

Le bilan de ces sondages n'est à cette heure pas encore connu, mais il serait surprenant qu'il révèle que la zone soit idéale pour y implanter un établissement qui artificialisera plusieurs dizaines d'hectares.



CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT

C'était évidemment un évènement attendu, tout particulièrement par le Maire de Noiseau.

Bataillant contre ce projet depuis plus de 6 ans, les noms du 4ème premier Ministre et du 3ème Ministre de la Justice depuis la révélation de ce projet fou de prison à Noiseau le 18 octobre 2018 étaient déterminants pour la suite des évènements.

Dès l'annonce du nouveau Gouvernement, Monsieur le Maire de Noiseau a repris son bâton de pèlerin pour expliquer encore et encore aux personnalités politiques qui gèrent ce pays pourquoi le site choisi était une hérésie. C'est ainsi que, notamment, une demande a été adressée au nouveau Garde des Sceaux en octobre, afin d'obtenir une audience.

RECOURS SUR LE FOND

En parallèle, et parce que les arguments contre ce projet ne manquent pas, la Ville de Noiseau, suivie par les Communes de Sucy-en-Brie et de La Queue-en-Brie, ainsi que le Territoire GPSEA et le Département du Val-de-Marne ont conjointement déposé un recours sur le fond cette fois, auprès du Tribunal Administratif de Melun.

C'est ici le PIG qui est remis en cause par les différentes collectivités, directement sur le fond, arguments détaillés à l'appui.

A leur tour, la ville d'Ormesson-sur-Marne et l'association l'ARUCHE vont prochainement en faire de même.

LE SDRIF-E ET LE PPAEN SIGNES

Nous en parlions dans les pages de ce magazine et c'est maintenant chose faite, la Région Ile-de-France et le Département du Val-de-Marne ont respectivement voté leur SDRIF-E le 11 septembre (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France Environnemental) et leur PPAEN le 17 octobre (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels).

Loin d'être anecdotiques, ces deux documents sanctuarisent véritablement les terres agricoles de Noiseau. En complément, Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France s'est personnellement exprimée sur la volonté de la Région de protéger Noiseau de la prison que veut lui imposer l'Etat. C'est désormais un bras de fer qui s'est engagé entre l'Etat et la Région.

NOUS LE RÉPÉTONS À CHAQUE NUMÉRO DE NOISEAU MAG, CE PROJET DE PRISON DE L'ETAT EST TRÈS LOIN DE VOIR LE JOUR. DE NOMBREUX OBSTACLES PARTICULIÈREMENT PÉNALISANTS ET PERTINENTS SE DRESSENT JOUR APRÈS JOUR DEVANT UN ETAT QUI SE RETROUVERA DE PLUS EN PLUS PAUVRE EN ARGUMENTS FACE À L'ÉVIDENCE : LE SITE DE NOISEAU N'EST ABSOLUMENT PAS ADAPTÉ POUR ACCUEILLIR CE TYPE DE STRUCTURE.

PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉ, MONSIEUR LE MAIRE DÉPLOIERA TOUS LES MOYENS LÉGAUX POSSIBLES POUR EMPÊCHER QUE LE PIRE N'ARRIVE SUR SA COMMUNE !

Mieux vivre ensemble

C.C.A.S. / VOYAGE ANNUEL DE SEPTEMBRE









SÉJOUR ANCV « ¡VIVA ESPAÑA! »

Comme chaque année, la Municipalité et le CCAS proposent aux ainés de la Ville un voyage d'une semaine au mois de septembre.

Cette année, ce sont 40 séniors noiséens qui sont partis dans le cadre du programme « Séniors en vacances » de l'ANCV au cœur de la Costa Barcelona, dans la petite ville de Calella. Ils ont pu ainsi profiter du charme catalan, des paysages de la région et des activités proposées.

Chacun a pu trouver son bonheur entre les excursions à Barcelone, Tossa de Mar, Rupit, Basalu, Calella et la Costa Brava.

Une semaine chargée en découvertes qui n'a pas empêché certains de continuer les visites même lors des journées libres, quand d'autres ont préféré le charme de la mer et la détente dans les jacuzzis.

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE POUR DE NOUVELLES AVENTURES.



C.C.A.S. / SÉNIORS
SEMAINE BLEUE

En cette année olympique, le thème de la Semaine Bleue était la valorisation de la mise en mouvement des aînés au sein de la communauté. Il s'agit avant tout de bien vivre avec son corps en lui conservant ses capacités motrices et intellectuelles nécessaires au maintien de l'autonomie et du lien social. Un grand nombre de séniors noiséens ont pu bénéficier de diverses activités aussi bien sur le plan intellectuel que sur la motricité.

Les adeptes des mots ont bien sûr apprécié la dictée du lundi. **Pour d'autres préférant le ludique,** c'était les jeux de société ou le bowling, ou encore le traditionnel loto qui a toujours du succès. Un goûter dansant a également été proposé pour les férus de valse, tango, madison… à la demande.







Pour les plus sportifs, un cours de tennis a été proposé avec un entraineur formé à l'encadrement du Tennis santé du sport ainsi qu'une découverte d'une activité physique adaptée et nutrition par un professionnel de l'APAN (Agence de prévention AS mouvement). Ces 2 activités seront maintenues pendant 10 séances pour une continuité du bénéfice santé.

Pour les plus gourmands une démonstration culinaire était organisée par « les Insatiables ». Cet atelier avait pour but de démontrer qu'il était possible de réaliser de très bonnes pâtisseries ou desserts avec un indice de glycémie bas (notamment pour les diabétiques). Après l'intervention d'une diététicienne présentant les alternatives au sucre blanc, une recette a été réalisée suivie d'une dégustation.

Enfin, le repas du mercredi, sur le thème du séjour de septembre a permis à 50 séniors (limite de place atteinte, certains n'ont pas pu s'inscrire) de se égaler avec une paella préparée par l'équipe du restaurant municipal, en souvenir du séjour en Espagne.

C.C.A.S. / SORTIES D'ÉTÉ



ANIMATIONS ET SORTIES ORGANISÉES AU COURS DE L'ÉTÉ 2024

En partenariat avec l'épicerie solidaire de Sucy/Ormesson/Noiseau/Marolles (Epi de SON), 3 sorties ont été organisées cet été. Ce sont environ 25 Noiséens par sortie qui ont pu profiter de ces journées lors des vacances scolaires.



Une journée à **l'ile de Loisirs de Buthiers** (Seine et Marne) a permis aux petits et grands noiséeens de profiter de cette base de Loisirs avec activités nautiques.

Une **journée à la Mer des sables**, où chacun a pu choisir de participer **aux différentes attractions proposées dans ce parc de loisirs.**

Une journée **à Winnoland** où les familles avec enfants en bas âges (moins de 10 ans) ont pu, en toute autonomie, profiter de tous les manèges, dans un cadre verdoyant et ombragé au cœur de la forêt de Rougeau. Certains ont également assisté aux spectacles proposés.

PETITE ENFANCE SEMAINE DU GOÛT



DU 14 AU 18 OCTOBRE, LA SEMAINE DU GOÛT A PERMIS À L'ENSEMBLE DES PLUS JEUNES NOISÉENS DE 6 MOIS À 3 ANS DE DÉCOUVRIR DE NOUVELLES SAVEURS.

A la crèche, c'était un jour une couleur !

Lundi : jaune ensoleillé, avec un atelier rose de sable

Mardi : bleu, avec un atelier pizza sucrée poire chocolat

Mercredi : rouge, sortie à Intermarché de Noiseau pour acheter des fruits et des légumes pour la confection de chips de légumes

Jeudi : vert, goûter crêpes et sortie au DOJO avec Manon

Vendredi : blanc, avec un atelier patouille le matin et fabrication de sucettes aux fruits et au chocolat

Au Relais Petite Enfance, la clémentine était dans tous ses états !

Au Relais Petite Enfance, les enfants des Assistantes Maternelles sont allés à la découverte de la clémentine sous toutes ses formes !

Après un atelier épluchage, place à la dégustation de marmelade et de jus de clémentine.

Puis, chacun a pu agrémenter un pancake avec de la banane, du chocolat, de la clémentine et des décorations sucrées.















EVÈNEMENT / COLONIE DE VACANCES





RETOUR SUR LA COLO D'ÉTÉ DES JEUNES NOISÉENS : AVENTURES ET SOUVENIRS INOUBLIABLES

Du 8 au 12 juillet dernier, trente enfants de l'école élémentaire Jean Jaurès de Noiseau ont eu la chance de vivre une colonie de vacances riche en découvertes au Domaine des Hellandes, situé à Angerville-l'Orcher. Organisée par la Ville de Noiseau, cette colo a offert une semaine intense d'activités, d'aventures et de moments de convivialité inoubliables.

L'équipe d'animation, composée de quatre animateurs et animatrices bien connus des enfants puisque issus du Centre de Loisirs de Noiseau, a préparé un programme varié et captivant. Parmi les moments forts, **un escape game organisé directement dans la structure d'hébergement** a permis aux enfants de tester leurs talents de détectives dans une ambiance pleine de suspense.

Autre point marquant de la semaine, **la visite d'Étretat, avec ses falaises majestueuses,** a enchanté tout le monde lors d'une balade riche en découvertes.

L'accrobranche a également été un des moments les plus attendus, où les enfants ont pu se dépasser et s'amuser en toute sécurité dans les arbres.

Le Domaine des Hellandes a aussi proposé une activité poney, pour le plus grand bonheur des jeunes cavaliers en herbe. En plus de ces temps forts, d'autres activités en plein air et en salle ont rythmé la semaine, organisées avec soin par l'équipe du Centre de Loisirs.

Les soirées ont également été animées par des veillées thématiques.
La semaine s'est clôturée en beauté avec la traditionnelle boum de fin de colo, où les enfants ont pu danser et célébrer cette belle aventure ensemble.

GRÂCE À L'ENCADREMENT BIENVEILLANT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU CENTRE DE LOISIRS DE NOISEAU, CETTE SEMAINE RESTERA GRAVÉE DANS LES MÉMOIRES COMME UNE VÉRITABLE PARENTHÈSE ENCHANTÉE.







JEUNESSE / CENTRE DE LOISIRS

Un Été Sportif et Ludique au Centre de Loisirs de Noiseau

L'été 2024 a été une période animée pour le Centre de Loisirs de Noiseau, qui a accueilli quotidiennement près de 50 enfants. Encadrés par une équipe dynamique de 5 animateurs, soutenus par un stagiaire BAFA en formation, les enfants ont pu profiter d'un programme riche en découvertes et en activités, pour des vacances inoubliables.

Le temps fort de l'été a été sans conteste le spectacle du 26 juin, où les parents ont été invités à découvrir les talents de leurs enfants. **Ce moment de partage a marqué le coup d'envoi des festivités estivales.**

Thématisé autour des Jeux Olympiques, l'été a permis aux enfants de s'initier à plusieurs disciplines sportives, notamment le handball grâce à l'intervention d'un professionnel. Cette approche sportive, en lien avec l'actualité, a encouragé l'esprit d'équipe et la découverte des valeurs olympiques.

En complément des activités sportives, les enfants ont également profité de sorties dans des parcs d'activités, ainsi que de séances à la piscine à vagues, offrant des moments de détente bien mérités. En parallèle, des ateliers manuels, culturels et scientifiques ont enrichi leur quotidien, stimulant leur curiosité et leur créativité.

CET ÉTÉ FUT UN VÉRITABLE SUCCÈS, LAISSANT DE BEAUX SOUVENIRS À TOUS LES PARTICIPANTS.

JEUNESSE / LE LOCAL

Le Local, c'est parti !

C'est fait ! Le Local, l'espace dédié aux jeunes collégiens de 11 à 14 ans, mis en place par la Municipalité de Noiseau, et animé par les animateurs du Centre de Loisirs, est officiellement ouvert depuis le lundi 21 octobre.

Situé dans la salle polyvalente, rue Pierre Viénot, Le Local a été conçu pour offrir aux jeunes un espace sécurisé et convivial où ils pourront se retrouver et participer à une variété d'activités encadrées par des animateurs diplômés, tous déjà connus de la plupart de celles et ceux ayant fréquenté régulièrement le Centre de Loisirs.



Les activités proposées au sein du Local sont multiples, allant des sports aux ateliers artistiques et culturels. Les jeunes pourront ainsi, en plus d'avoir un lieu pour simplement se retrouver, s'adonner à des activités physiques, s'initier à diverses formes d'expression artistique, et découvrir des aspects culturels nouveaux. En plus de ces activités régulières, Le Local organisera également des sorties et événements exceptionnels, offrant ainsi des expériences uniques et enrichissantes aux jeunes noiséens !

LE SERVICE JEUNESSE DE LA MAIRIE EST À DISPOSITION POUR FOURNIR TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES.

Les intéressés peuvent envoyer leurs questions par email à l'adresse suivante : **lelocal@noiseau.fr**

EVÈNEMENT / PLACE DU TERTRE





LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE DEVIENT *LA PLACE DU TERTRE* !

Le samedi 21 septembre, la Place de l'Hôtel de Ville de Noiseau s'est animée sous les couleurs de l'art lors de la journée «Place du Tertre», un événement organisé par la Municipalité de Noiseau en collaboration avec l'association noiséenne «Atelier Arts». Cette rencontre culturelle, la deuxième du genre après une première édition en 2022, a rassemblé petits et grands autour d'une ambiance conviviale et festive, mettant à l'honneur la créativité et le talent des artistes locaux.

La place, dans sa nouvelle configuration, s'est transformée en véritable galerie à ciel ouvert, où les visiteurs ont pu admirer les œuvres des peintres et bénéficier d'une caricature offerte par la municipalité. Les animations de rue, comme les sculptures de ballons ou le jonglage, ont ravi les plus jeunes, tandis que des jeux surdimensionnés et des spectacles musicaux, proposés par le conservatoire de musique, ont rythmé la journée.

Cette édition de «Place du Tertre» a également été l'occasion de souligner la forte implication des artistes de Noiseau, notamment à travers les expositions orchestrées par l'Atelier Arts. Le succès de cette journée confirme une fois de plus l'importance des événements culturels pour renforcer le lien social au sein de la commune.



UNE GRANDE RÉUSSITE POUR LES PARTICIPANTS, ARTISTES, BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION, LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES VISITEURS QUI ONT FAIT DE CETTE JOURNÉE UN MOMENT MÉMORABLE DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ !

EVÈNEMENT / HALLOWEEN



Les petits monstres à l'honneur

La salle polyvalente de Noiseau accueillait cette année la première édition de la Fête d'Halloween organisée par la Ville.

Au programme du matin, des parcours et activités adaptés aux enfants de 0 à 4 ans, et l'après-midi, parcours de l'horreur, maquillage, boîte mystère, atelier de création… pour les plus grands jusqu'à 12 ans.

En soirée, annonce des lauréats de la plus belle citrouille, et pour finir un bal des petits monstres jusqu'à 21h.





TOUTE CETTE JOURNÉE FUT ORCHESTRÉE PAR LES CHEFS DE SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE AINSI QUE PAR LES ANIMATEURS DU CENTRE DE LOISIRS DE NOISEAU.



EVÈNEMENT / MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël aura lieu cette année au cours du week-end des 30 novembre et 1er décembre 2024 de 10h à 19h.

Vous pourrez y trouver :

- le **père Noël** tout au long du week-end,
- Un **photographe** tout au long du dimanche (clichés offerts par la Municipalité),
- Une nouveauté ! **Un atelier floral** sur le thème de Noël aura lieu le samedi matin et le dimanche matin pour les adultes,
- **Des activités manuelles** pour les enfants le samedi et le dimanche après-midi de 14h à 17h,
- Une **maquilleuse** pour les enfants le samedi après-midi,



- Un **magicien et sculpteur de ballon** le dimanche,
- Le samedi et le dimanche après-midi, **le groupe « No Name »** viendra chanter Noël,
- La **distribution des colis de Noël** des séniors de la Commune le samedi matin
- Un **stand téléthon**,
- Sans oublier les **nombreux exposants** et leurs magnifiques stands,
- La possibilité de **se restaurer sur place**.



C.C.A.S. / TOUT SAVOIR SUR LES AIDES

Avec ce dernier Noiseau Mag' de 2024, point sur l'ensemble des aides auxquelles il est possible d'accéder grâce aux actions du CCAS de Noiseau.

Pour vous aider DANS VOS DÉMARCHES



NOUVEAU

Les Permanences France Service :

Sur rendez-vous, au centre Municipal, Maison du Rond d'Or à Sucy-en-Brie

01 56 74 10 10

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h
Jeudi : 9h30 - 12h
Vendredi : 9h30 - 12h et 13h30 - 15h30
(sur rendez-vous)

Aides pour : Accès aux principaux organismes de services publics ; l'Assurance Maladie, France Travail, La Poste, Le chèque énergie, Allocations Familiales, Finances Publiques…

Les Permanences Départementales :

Sur rendez-vous à la Mairie de Noiseau

3994

1 vendredi sur 2 de 14h/17h

Aides pour : APA, Améthyse, demande de remboursement Imagine R, Aides objectif emploi, MDPH, places en crèche, villages vacances…

Les Permanences Assistante Sociale :

Sur rendez-vous à la Mairie de Noiseau

01 56 71 47 50

Tous les vendredis de 14h/17h30

Aides pour : Problématiques de logements, expulsion, protection de l'enfance, dettes, bon alimentaire, demande d'aide à la restauration scolaire, RSA, CMU, instruction des dossiers Epi de SON, situation d'urgence…

Les Permanences Assistante sociale d'Urgence :

Sur rendez-vous à l'EDS de Sucy-en-Brie

01 56 71 47 50

Tous les après-midis de 14h/17h30

Aides pour : Situation d'urgence à l'évaluation de la secrétaire de l'EDS…

Les Permanences d'accès aux droits :

Sur rendez-vous à l'EDS de Sucy-en-Brie

01 56 71 47 50

Tous les après-midis de 14h/17h30

Aides pour : accompagnements pour toutes les démarches administratives…

Les Permanences conseillé numérique :

Sur rendez-vous à l'EDS de Sucy-en-Brie

01 56 71 47 50

Tous les après-midis de 14h/17h30

Aides pour : accompagnements pour l'accès aux plateformes administratives en ligne…

L'Espace autonomie : Secteur 3

(écoute et analyse des besoins pour les personnes en situation de handicap, seniors, aidants.)

Pas d'accueil grand public

01 56 71 56 03

espace-autonomie-3@valdemarne.fr

Du lundi au vendredi

Aides pour : Recherche d'un EHPAD, résidence autonomie, APA, MDPH, PCH, aide sociale, besoin d'aide-ménagère, repas, courses, toilettes, téléassistance, soins…

Les Permanences au CCAS :

Sur rendez-vous à la Mairie de Noiseau

01 56 74 15 73

ccas@noiseau.fr

Tous les après-midis de 14h à 17h30

Aides pour : Instruction dossier Aide sociale, portage de repas, téléassistance, instruction dossiers FSE, FSH (électricité et gaz), bon alimentaire d'urgence, accompagnement demande logement social…



REMISE DE MÉDAILLE



LA MÉDAILLE DE LA VILLE POUR LE CAPITAINE LEBOCQ

Le 17 juillet dernier, Monsieur le Maire était au Centre de Secours des pompiers de Sucy-en-Brie pour remettre à l'Adjudant-Chef Lebocq la médaille de la Ville de Noiseau.

L'Adjudant-Chef Lebocq, après 6 années passées au Centre de Sucy, a passé la main à l'Adjudant Gauthier le 20 juin dernier, lors d'une très émouvante cérémonie (voir Noiseau Mag n°29).



Cette médaille de la Ville récompense l'efficacité et la qualité des relations que la Ville de Noiseau a pu entretenir avec l'Adjudant-Chef Lebocq durant toutes ces années, mais également, d'une manière plus générale, félicite les effectifs du Centre de Secours de Sucy sur lesquels Noiseau a toujours pu compter.

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX

LE MANQUE DE CIVISME CONTINUE À SÉVIR !

La municipalité constate toujours des actes d'incivisme sur le territoire de la Commune, avec de nouveau des dépôts sauvages de déchets plus ou moins dangereux constatés comme, par exemple, de nombreux pots de peinture abandonnés.

CE NE SONT POURTANT PAS LES SOLUTIONS DE COLLECTE QUI MANQUENT !

LES PRODUITS DANGEREUX

Il est rappelé que le dépôt de déchets « dangereux » tels que pots de peinture, de vernis, huiles, médicaments, piles et batteries… **ne sont pas pris lors de la collecte des encombrants.**

Tout comme les produits de chantier tels que les plaques de plâtre, gravas… Ces déchets ne peuvent être abandonnés sur la voie publique **sous peine de poursuite judiciaire** selon les articles R 632-1, R 634-2, R 635-8 et R 644-2 du Code Pénal et **seront verbalisés après constatation par la vidéo urbaine.**

Vous disposez de 2 moyens pour vous débarrasser de ces produits.

• Soit en vous rendant directement à la déchèterie située 600 route de Brie à la Queue-en-Brie (horaires en fin de magazine)

• Soit en les déposant au camion de collecte qui stationne 2 fois par mois : le 2ème mardi du mois de 10h à 12h ou le dernier samedi du mois de 15h à 17h sur le parking de l'espace festif, rue Pierre Viénot.

ET UNIQUEMENT À CE MOMENT-LÀ.

LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE REMIS EN MAINS PROPRES À L'AGENT PRÉSENT AU CAMION.

Pour plus d'information un numéro vert de téléphone est à votre disposition :
0 800 099 719

LISTE DES PRODUITS QUE LE CAMION PEUT PRENDRE :

- **acides et bases**
- **antigel, batteries, huiles de moteur**
- **comburants**
- **ampoules, néons, piles**
- **peintures, vernis, solvants chlorés et non chlorés**
- **produits d'entretien, engrais, produits phytosanitaires**
- **produits de labo photographique**
- **radiographies, médicaments, thermomètres à mercure**





FLAMME OLYMPIQUE



UNE NOISÉENNE À L'HONNEUR

Le 21 juillet dernier, lors du passage de la flamme olympique à proximité de Noiseau, une sportive noiséenne fut mise à l'honneur en ayant la chance de participer au passage de relais de la flamme.

Partie à 8h30 du Château d'Ormesson, c'est à 8h41 précises qu'Idalina Marques a assuré le 5ème relais pour 200 mètres qui resteront à tout jamais gravés dans sa mémoire.







RÉUNIONS DE QUARTIERS

4 RÉUNIONS DE QUARTIERS EN OCTOBRE

Les 7, 8, 9 et 10 octobre derniers, vous avez été un peu plus d'une centaine à braver des conditions climatiques particulièrement hostiles pour assister aux Réunions de Quartiers organisées par Monsieur le Maire.

• **Au programme,** une présentation de l'agenda de ces réunions, suivi de quelques notions d'organisation du « mille-feuilles » administratif dans lequel s'insère Noiseau (Région, Métropole, Département, Territoire), et surtout, la parole donnée aux habitants de la Ville qui ont pu s'exprimer et questionner Monsieur le Maire et les élus pendant près de 2 heures au cours de ces 4 soirées d'échanges.



Un compte rendu de ces échanges est disponible sur le site de la ville WWW.NOISEAU.FR à la rubrique « Vie Municipale ».

CULTURE / ATELIER ARTS

Automnale 2024 : L'Art et la Mode à l'honneur à Noiseau

Du 11 au 17 novembre, l'Espace Culturel Pierre CLÉVY accueillera l'Automnale 2024, une exposition incontournable organisée par l'association Atelier Arts de Noiseau. Cette édition promet de ravir les amateurs d'art en mettant en lumière les créations d'une vingtaine d'artistes locaux et régionaux, ainsi que des œuvres réalisées par les élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès.

Chaque année, l'Automnale réunit des peintres qui partagent librement leurs démarches artistiques, et cette nouvelle édition ne déroge pas à la règle. **Le thème retenu pour 2024, «La mode à travers le temps»,** offre une approche créative et originale, où chaque artiste pourra explorer, à travers ses œuvres, l'évolution des styles vestimentaires et des tendances artistiques.



L'invitée d'honneur de cette année, Catherine Valter, est une autodidacte passionnée par la nature. Depuis une trentaine d'années, elle capture la puissance et la beauté des paysages avec une technique de peinture à l'huile au couteau, qui révèle une texture riche et vibrante. Lauréate de plusieurs prix, dont la prestigieuse 1ère Palme d'Excellence des rencontres artistiques de Villecresnes en 2023, elle apportera un regard unique à cette exposition.

Le vernissage, qui aura lieu le vendredi 15 novembre à 19h, sera un moment de rencontre privilégié entre artistes et public, dans une ambiance conviviale. L'Automnale 2024 sera ouverte tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, offrant à chacun l'occasion de découvrir ces œuvres qui marient histoire, mode et créativité.

VENEZ NOMBREUX SOUTENIR L'ART LOCAL ET VOUS LAISSER INSPIRER PAR LE TALENT DES ARTISTES D'ICI ET D'AILLEURS LORS DE CET ÉVÉNEMENT CULTUREL À NE PAS MANQUER !





ASSOCIATIONS SPORTIVES

PLUS DE 1 000 ADHÉSIONS ONT À CE JOUR ÉTÉ RECENSÉES AU SEIN DES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA COMMUNE, SOIT PLUS DE 20% DE LA POPULATION NOISÉENNE, CE QUI REPRÉSENTE UNE TRÈS BELLE PERFORMANCE POUR CETTE RENTRÉE 2024.

NOM DE L'ASSOCIATION	NOMBRE D'ADHÉRENTS SAISON 2023/2024	NOMBRE D'ADHÉRENTS SAISON 2024/2025
JUDO	63	57
GYMNASTIQUE	186	172
BABYGYM	33	33
FOOTBALL	90	110
TENNIS DE TABLE	20	22
TENNIS	260	253
CLUB AQUILON	20	21
STRONG	12	15
PÉTANQUE	53	50
NCN	80	88
ABS	121	138
VOVINAM VIET VO DAO	17	30
RANDO VTT	21	15
THE FAIRIES TWIRL	7	14
KRAV MAGA	31	20



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

UN TRÈS BON CRU 2024 !

Le samedi 7 septembre 2024 a eu lieu la Journée des Associations, moment important pour Noiseau, mais aussi et surtout pour ses Associations.

Pour la première année, la Municipalité avait décidé de lui donner un format en deux temps :

- La Journée des Associations à proprement parler de 10h à 17h,
- Un moment de convivialité avec apéritif offert à la population à 19h, DJ et feu d'artifice à 22h30.

Les visiteurs ont pu découvrir le vaste tissu associatif de la Ville, que ce soit sportif, culturel ou de loisirs et profiter des démonstrations proposées tout au long de la journée.



Plus de 47 stands étaient répartis sur l'ensemble du parcours, depuis l'entrée de la salle polyvalente, jusqu'au stade municipal Jean Debouzy.







Noiseau profite d'une très grande diversité d'associations sur son territoire, permettant à tous d'exercer toute une variété de sports et d'activités culturelles ou de loisirs. Le tissu associatif de notre commune connaît une augmentation de ses adhérents, notamment du côté du sport, boosté par l'effet Jeux Olympiques. Les associations ont d'ores et déjà constaté en moyenne une augmentation de leur nombre d'adhérents alors que les inscriptions vont se poursuivre globalement jusqu'à la fin de l'année. On s'oriente à Noiseau vers une augmentation globale de 10 à 25 % des adhésions.

Les visiteurs et exposants ont pu se restaurer grâce à la présence de deux Food trucks salés, et un sucré ce qui a été très apprécié.

L'Office Municipal des Sports, très actif pour le tissu associatif sportif de la Commune, a financé les structures gonflables mises à la disposition des enfants, ainsi que la présence d'une maquilleuse.

La municipalité a décidé d'organiser cette année pour la première fois un apéritif, ce qui a permis à Monsieur le Maire de remercier l'ensemble des responsables des associations et les bénévoles.

LA JOURNÉE S'EST TERMINÉE PAR UN FEU D'ARTIFICE, OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ, LEQUEL AVAIT ÉTÉ REPORTÉ LE JOUR DE LA FÊTE DE NOISEAU POUR RAISON DE VENT VIOLENT.







Notre cadre de vie



AFFAIRES SCOLAIRES / RENTRÉE SCOLAIRE

LA RENTRÉE DES CLASSES

Après la trêve estivale, et ce comme chaque année, les quelque 400 jeunes Noiséens qui fréquentent les établissements scolaires de la Ville ont repris le chemin de leurs classes.

Et cette année, après un mois d'août particulièrement pluvieux, le soleil était de la partie !

• **158 élèves à l'école maternelle** Albert CAMUS sont répartis dans **6 classes** sous la direction de Mme Cécile GEOFFROY.

• **246 élèves** du côté de l'école élémentaire Jean JAURÈS sont répartis dans **11 classes**, sous la direction de Mme JABBOUR, à qui nous souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle mission.



Et, pour démarrer l'année, Monsieur le Maire et les élus du Conseil Municipal ont remis à chaque enfant un nécessaire de reprise.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE À TOUTES ET TOUS !



Et Aurore MUNOZ, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial immatriculé au RSAC de créteil sous le n°849 779 095, RCP (Verlingue), n°127 104 506, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IADFrance SAS – Document d'information non contractuel – Conditions modifiables sans préavis. Ne pas jeter sur la voie publique – Tous droits réservés à Pitipou3D – Janvier 2023 – VISA IAD N° 15756



AFFAIRES SCOLAIRES CME / ESPACES SANS TABAC

MOBILISONS-NOUS POUR DES ESPACES SANS TABAC !

Dans une démarche participative et citoyenne, la municipalité s'est associée au Conseil Municipal des Enfants (CME) pour la délimitation de nouveaux espaces publics sans tabac, devant les écoles de la Commune.

Ce projet, dont l'objectif est de protéger la santé publique et de sensibiliser les habitants, souligne l'importance de la prévention face aux dangers du tabagisme, première cause de cancer évitable en France. Le deuxième but de cette initiative est de réduire l'exposition des enfants et des jeunes au tabagisme, tout en les sensibilisant aux risques associés à cette pratique.

LE CME A JOUÉ UN RÔLE ESSENTIEL DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE DE CES ESPACES. AVEC MONSIEUR LE MAIRE ET LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL, DES EMPLACEMENTS STRATÉGIQUES ONT PU ÊTRE DÉFINIS : ABORDS DES ÉCOLES / CRÈCHE / BÂTIMENTS MUNICIPAUX ASSOCIATIFS QUE FRÉQUENTENT LES ENFANTS.

Le CME sera signataire de la signalétique présente dans ces espaces sans tabac. Des panneaux délimitant les zones définies, portant les couleurs du logo CME, témoignent de leur engagement citoyen et de leur contribution active à la vie de la commune.

De son côté, Monsieur le Maire se réjouit de la qualité des échanges et de la collaboration active qu'il existe avec le CME sur des sujets qui font avancer la Ville.



AFFAIRES SCOLAIRES / PRÉVENTION ROUTIÈRE

STAGE PRÉVENTION ROUTIÈRE POUR LES CM2, DES NOISÉENS À LA FINALE DÉPARTEMENTALE !



Chaque année l'association de Prévention Routière et la Police Nationale proposent des stages d'éducation routière destinés aux élèves des classes de CM2 en partenariat avec le corps enseignant et la Municipalité de Noiseau.

L'objectif de ces formations est d'aider les enfants à acquérir les bons réflexes des déplacements sûrs et former les nouvelles générations à se déplacer en sécurité avec les autres usagers de la route afin de réduire les accidents routiers.

Le 18 octobre dernier ont eu lieu les épreuves pour les 12 finalistes du stage de prévention routière organisé au cours de la semaine du 14 au 17 octobre.

Durant 2 demi-journées des ateliers et des épreuves furent réalisés pour les 50 élèves de CM2 afin de les sensibiliser de manière ludique sur les dangers de la route.

Au terme de ces épreuves, les 12 meilleurs s'affrontèrent pour le classement final.

NOUS POUVONS SOULIGNER LE HAUT NIVEAU DE NOS PARTICIPANTS QUI ONT OBTENU UNE NOTE GLOBALE COMPRISE ENTRE 79 ET 92 SUR 100 ET DES TEMPS DE PARCOURS À DÉPARTAGER AU 10ÈME DE SECONDE !

Une très belle finale où chaque participant a reçu des cadeaux de la part de l'association de Prévention Routière et de la Mairie de Noiseau.

Les trois grands gagnants pour cette édition 2024 étaient : Bastien CHEN CHERVIER médaillé de bronze, Jade BOUAOU médaillée d'argent et Noami KEITA DESSAGNE médaillée d'or.

En juin prochain, les trois finalistes noiséens seront invités à participer à la grande finale départementale.



SÉCURITÉ / VÉLO ET TROTTINETTE

VÉLOS, TROTTINETTES, AUTRES MOYENS DE LOCOMOTION SANS PERMIS, CE QUI EST AUTORISÉ, CE QUI EST INTERDIT

Que vous ou vos enfants vous déplaciez à vélo ou en trottinette électrique, n'oubliez pas que le code de la route s'applique aussi pour ces moyens de locomotion ! Il en va de votre sécurité, de la bonne entente entre usagers sur l'espace public, et cela vous évitera également d'être verbalisé.

QUE DIT LA LOI ?

• SI VOUS CIRCULEZ À TROTTINETTE (sans moteur), rollers ou skateboard, vous êtes considéré comme un piéton et vous devez rouler sur le trottoir. La circulation sur route est interdite.

Vous devez respecter les feux tricolores réservés aux piétons.

Vous devez emprunter les passages protégés, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres,

Vous devez rouler à allure modérée (6 km/h).

Pour votre sécurité, le port du casque est conseillé.





• SI VOUS UTILISEZ UN ENGIN DE DÉPLACEMENT ÉLECTRIQUE (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue, cyclomobile léger), vous devez circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe.

En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les zones suivantes :

- Les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h
- Les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée (maximum 6 km/h) et de ne pas gêner les piétons

La circulation sur les trottoirs est strictement interdite à Noiseau. Sur décision du Maire, elle peut être autorisée dans certaines Communes, mais en respectant la vitesse maximale de 6 km/h.

Si vous circulez en dehors des zones autorisées, vous risquez une amende de 135 €.

Vous devez être âgé **d'au moins 14 ans** pour utiliser ce type de dispositif.

La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h.

L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps. Si vous ne respectez pas cette obligation, **vous risquez une amende de 135 €.**

Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

Pour votre sécurité, le port du casque est conseillé.

Les vélos doivent circuler sur la chaussée ou sur la piste cyclable (s'il y en a une). Vous pouvez utiliser le trottoir à condition de marcher en tenant votre vélo à la main.

Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Ne pas respecter cette obligation est puni par **une amende pouvant aller jusqu'à 750 €**. En général, il s'agit d'une amende forfaitaire de 135 €.

A partir de 12 ans, le port du casque n'est pas obligatoire mais il est fortement recommandé.

Une infraction commise avec un vélo (non respect des règles de stationnement, usage d'un téléphone, ...) est sanctionnée par une amende.

SÉCURITÉ / MONOXYDE DE CARBONE

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, à l'approche de l'hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine de décès qui peuvent être prévenus par des gestes simples.

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, par exemple, fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol.

Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.



CONSEILS ET PRÉCAUTIONS

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient :

• Avant chaque hiver, de faire systématiquement **vérifier et entretenir les installations de chauffage** et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;



• **D'aérer au moins dix minutes chaque jour,** de maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et de ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;



• **De respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;

• De placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage :** cuisinière, brasero, barbecue, etc.

EN CAS D'URGENCE

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson est en marche à votre domicile, et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, c'est peut-être le signe qu'il y a du monoxyde de carbone chez vous :

• **Ouvrez les fenêtres et les portes,**

• **Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous.**

APPELER LES URGENCES EN COMPOSANT LE 15, LE 18 ; LE 114 POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES.

SÉCURITÉ / DÉMARCHAGE



PRÉVENTION DÉMARCHAGES

La période hivernale est bien souvent propice à la prolifération d'individus mal intentionnés qui se font passer pour des agents municipaux, des policiers, des pompiers, des collecteurs de déchets ou encore des représentants d'entreprises qui ont des missions de service public comme EDF ou Suez par exemple.

Ces personnes se présentent au domicile des particuliers, prétextant la vente de calendrier pour des étrennes ou pour une intervention importante avant la fin de l'année par exemple, dans le seul but de soutirer de l'argent ou de pénétrer frauduleusement dans leur foyer.

En aucun cas la Ville de Noiseau n'accrédite une entreprise pour démarcher pour son compte sans avoir prévenu la population de la Ville en amont.

DANS LE DOUTE, EXIGEZ DU DÉMARCHEUR DE VOUS PRÉSENTER SA CARTE PROFESSIONNELLE ET N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE AU 01 45 93 37 54 AVANT DE LAISSER RENTRER UN INCONNU DANS VOTRE DOMICILE.

LA MUTUELLE COMMUNALE

NOUVEAUX AVANTAGES AVEC LA MUTUELLE COMMUNALE

Faire bénéficier le plus grand nombre d'une couverture santé complète, sans condition d'âge ni de revenus. Tel est l'objectif de la Mutuelle communale qui renforce encore ses offres de protections.

Partenaire de la ville de Noiseau depuis 2017 (ce qui a fait à l'époque de la Commune une pionnière dans le Val-de-Marne), ouverte à tous et non réservée aux agents municipaux, la Mutuelle communale n'exige de ses nouveaux sociétaires **ni frais de dossier, ni questionnaire de santé.**

Les adhérents peuvent choisir selon 6 niveaux de garanties (une formule hospitalisation et cinq formules complètes).

ENTRE AUTRES, LA MUTUELLE COMMUNALE PROPOSE :

- **Remboursement** de la licence sportive à hauteur de 40 euros,
- **Prise en charge** des téléconsultations (7j/7 et 24h/24) pour tous les niveaux de garantie,
- **Plateforme d'accompagnement** sur les questions de la vie quotidienne. La plateforme de vie sociale, cette plateforme est adaptée pour vous accompagner pour vos préoccupations de la vie quotidienne (vie de famille, conciliation vie famille/vie professionnelle, santé et bien-être),
- Possibilité, en abonnement supplémentaire, **d'un service de téléphonie et de téléassistance mobile,** sociale et solidaire, ainsi que d'un service dédié de conciergerie (24h/24), à partir de 55 ans.

Et depuis octobre 2024, elle propose encore de nouveaux avantages :

- **Garantie prévoyance** pour les agents territoriaux,
- **Plateforme sociale** ouverte à tous les adhérents sans distinction d'âge.

Enfin, pour chaque adhésion, un euro est reversé à l'association *« Un sourire, un espoir pour la vie »* qui œuvre pour le bien-être des enfants hospitalisés et celui de leur famille.

Une permanence a lieu les 2° mercredi matin du mois à la Mairie de Noiseau et le quatrième mercredi du mois à Ormesson sur Marne.

POUR TOUTE INFORMATION OU DEMANDE DE RENDEZ-VOUS N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE REPRÉSENTANT DE LA MUTUELLE COMMUNALE :

CABINET LUNEL

Tél : 01 69 83 33 30 / 06 38 59 34 95

Email : cabinetlunel@orange.fr

La mutuelle Communale

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (SMLH).

L'ordre national de la Légion d'Honneur a été créé par décret le 19 Mai 1802 par le premier Consul Napoléon Bonaparte. La Société des Membres de la légion d'Honneur a été créée en 1924. Nous fêtons cette année son centième anniversaire.

La société est un ordre national qui se décompose en sections départementales et en comités au sein de chaque département. La section du Val de Marne, présidée par le Général M Guillamo comprend 10 comités dont le comité 7 dit du Haut Val de Marne qui implique 15 communes dont Noiseau. Le comité compte 52 membres répartis dans l'ensemble des communes. Il est présidé par le Professeur L Hittinger.

Ses actions visent à développer le devoir de mémoire **en participant notamment aux commémorations des 8 Mai 1945 et du 11 Novembre 1918,** développer le lien inter-générationnel et participer à l'entraide entre sociétaires.

Il est possible de s'associer aux valeurs de la SMLH et de participer aux actions développées par celle-ci en devenant ami de la SMLH. Les modalités d'adhésion sont simples, il convient d'adresser une demande au secrétaire du comité à l'adresse suivante : **oses.jeanyves@gmail.com**, qui retournera le formulaire d'adhésion.

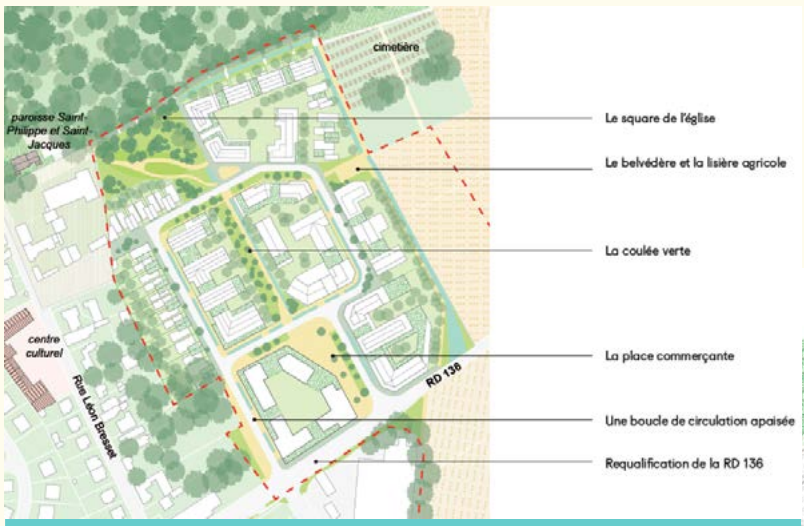
RÉUNION PUBLIQUE AGRO-QUARTIER

PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE LE MARDI 19 NOVEMBRE

Le 12 décembre 2023 dernier marquait le point de départ d'une importante phase de concertation avec les habitants de la Ville, au sujet du projet d'Agro-Quartier, la quatrième depuis 2017. Ce fut en effet la date de la réunion publique de présentation de l'état d'avancement du projet, et de présentation des étapes suivantes de la concertation.

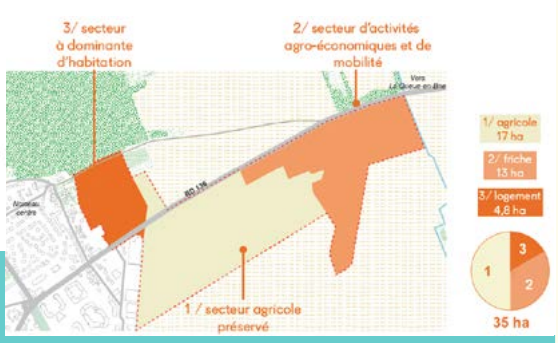
3 dates importantes ont ensuite suivi, le 2 mars avec une matinée d'arpentage sur les différents sites du projet, le 25 avril avec un atelier d'échanges et de réflexions autour du paysage et de la composition urbaine, et enfin le 20 juin dernier pour une soirée consacrée aux espaces publics et aux espaces verts.





Cette importante phase de concertation de la population se clôturera donc près d'un an après le temps 1 de ce cycle, le 19 novembre prochain, avec l'organisation d'une nouvelle réunion publique qui s'articulera autour de deux thèmes principaux :

- **Présentation de l'avancée du projet**, tenant compte des évolutions issues des réunions d'échanges,
- **Intégration de la contribution citoyenne** au dossier projet de la ZAC des portes de Noiseau.



LA RÉUNION PUBLIQUE DÉBUTERA À 19H, POUR UNE DURÉE MAXIMALE DE 2 HEURES, SALLE SADI CARNOT, À CÔTÉ DU MAGASIN HALLE O'DISCOUNT.

UN NOUVEL ACCUEIL

LE NOUVEL ACCUEIL DE LA MAIRIE

C'est fait depuis le milieu du mois de septembre, **la Mairie de Noiseau dispose d'un nouvel espace pour accueillir le public, ainsi que celui du Bureau de Poste.**

C'est donc désormais au centre du rez-de-chaussée du bâtiment que le public est convié à se présenter, devant un comptoir d'accueil plus logique d'accès, plus accueillant, plus fonctionnel et plus sécurisé.



CE NOUVEL AMÉNAGEMENT INTÈGRE PLUSIEURS AMÉLIORATIONS NOTABLES :

- **Accessibilité :** Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- **Bureaux :** création de nouveaux bureaux et réaménagement de ceux existants pour optimiser l'espace de travail, et offrir un meilleur accueil au public.
- **Sécurité et Confort :** Aménagement d'un local Entretien, d'une salle de repos équipée d'une Kitchenette pour le personnel, et d'un espace d'attente amélioré pour les visiteurs.

TRAVAUX / ÉCLAIRAGE PUBLIC



TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme annoncé dans Noiseau Mag n°29 l'éclairage public des rues Monet, Gauguin et Cézanne a été totalement rénové :

- **Remplacement des mâts & des lanternes** (passage en LED), sur une quarantaine de points d'éclairage,
- **Reprise du réseau enterré d'alimentation** en électricité (très vétuste, ce qui provoue de nombreuses pannes),
- **Installation de détecteurs de présences** qui permettent d'ajuster l'intensité lumineuse en fonction du passage dans les rues concernées.

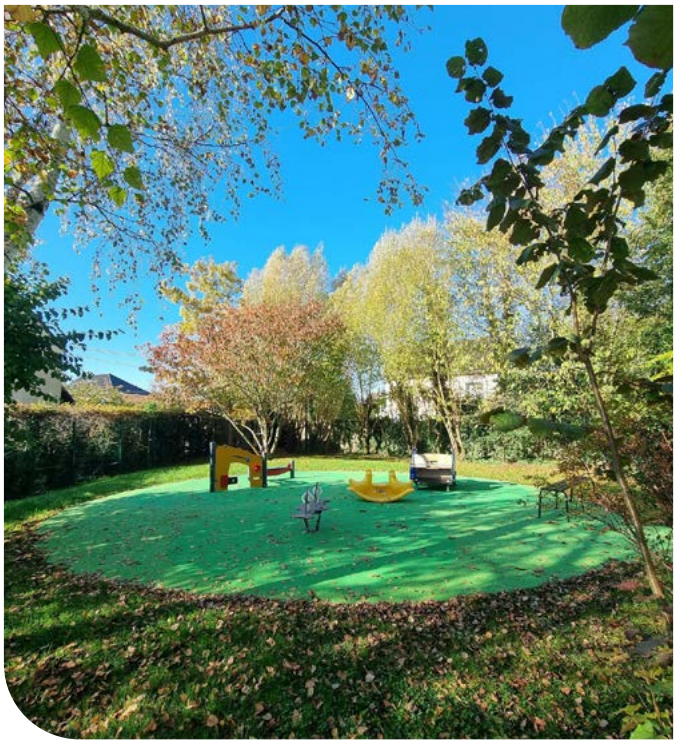
Le montant des travaux s'élève à 160 000 € TTC.

Depuis 2018, la municipalité est fortement engagée dans l'optimisation des coûts de fonctionnement liés à l'éclairage public.

Plus de 40 % des points lumineux sont aujourd'hui en LED, ce qui a permis de générer une baisse de plus de 30 % de la consommation d'électricité.



TRAVAUX / LES TRAVAUX D'ÉTÉ



MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

La ville réalise de nombreux investissements visant à moderniser, et à améliorer les infrastructures locales. Plusieurs projets de travaux ont été achevés cet été, touchant notamment les écoles, les installations sportives, les espaces culturels, et les espaces publics. Les travaux réalisés ont pour objectif de répondre aux besoins croissants, et à favoriser un développement durable.

INVESTISSEMENTS POUR LA PETITE ENFANCE

La crèche a bénéficié d'une remise en peinture de la section bébés, ainsi que la réhabilitation de la laverie propre à la structure.
Coûts respectifs des travaux : 4 000 € et 6 000 €.

Sa sécurité a en outre été renforcée avec la mise en place d'une clôture de 1,90 m de hauteur autour des jardins.
Coût de l'opération : 12 000 €.

Le montant global des travaux s'élève à 22 000 €.
Une somme investie pour assurer un cadre agréable, plus sûr, et plus stimulant pour les tout-petits.

AMÉLIORATIONS DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES & PÉRISCOLAIRES

Les écoles & les centres de Loisirs de Noiseau continuent à faire peau neuve !

Le sol a été totalement remplacé à l'Accueil de Loisirs Jean Jaurès. Le carrelage très ancien, et très abimé, a laissé place à un sol souple PVC adapté aux grands trafics, et à l'activité débordante des enfants.
Coût du remplacement : 19 000 €.

La peinture, et le sol de la salle de Classe n°9 de l'école Jean Jaurès ont été repris pour un budget de 5 000 €.

La peinture de la salle de motricité de l'école maternelle Albert Camus, a été totalement rénovée.
Montant des travaux : 5 000 €.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés pour un montant d'environ 29 000 €.

TOUTES CES AMÉLIORATIONS ILLUSTRENT LA VOLONTÉ DE LA VILLE D'ENTRETENIR ET DE VALORISER LES BÂTIMENTS COMMUNAUX, ET D'OFFRIR UN CADRE AGRÉABLE AUX PLUS JEUNES DES NOISÉENS.



Finances

POINT SUR LES FINANCES LOCALES

AVANT - PROPOS

Selon la note de conjoncture des finances locales, réalisée par la Banque Postale, l'année 2024, ressemblera beaucoup à la précédente, avec un autofinancement en baisse.

La dynamique des dépenses demeurerait relativement forte, tant en fonctionnement qu'en investissement, tandis que les recettes marqueraient une décélération. Du côté des transferts de l'État, la fin des dispositifs de soutien face à l'inflation et en particulier aux prix élevés de l'énergie, vient renforcer le ralentissement des recettes fiscales.

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sont de nouveau attendus en forte baisse, comme la dynamique de la TVA, qui devrait nettement marquer le pas.

Il est trop tôt pour penser au prochain budget, mais l'Etat a déjà annoncé que les élus locaux devront revoir la trajectoire financière des collectivités pour 2025. **En effet, il est reproché aux collectivités locales d'avoir une part importante de responsabilité dans la dérive des comptes publics.**

QUATRIÈME DANS LE CLASSEMENT DES 10 TRANCHES DE POPULATION, NOTRE VILLE EST ASSEZ ÉLOIGNÉE DES ÉLÉMENTS DE LA NOTE CI-DESSUS, MAIS CONSTATE NÉANMOINS LES MÊMES TENDANCES.

POINT SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE DE NOTRE COMMUNE AU 1ER OCTOBRE 2024

AVERTISSEMENT :

CETTE SITUATION NE TIENT ÉVIDEMMENT PAS COMPTE DES ENGAGEMENTS ENREGISTRÉS MAIS QUI SERONT LIQUIDÉS DURANT LE DERNIER TRIMESTRE.



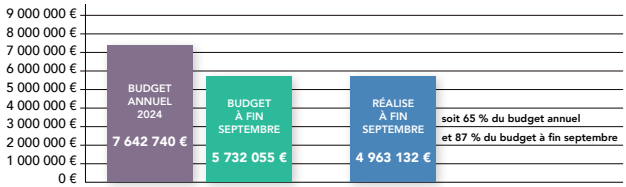
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES :

Budgétées pour **7 642 740 €**, l'étalement sur 9 mois prévoyait **5 732 055 €**.

Les dépenses réalisées sont de **4 963 132 €** soit **87 %.**

Le réalisé représente alors 65 % du budget.

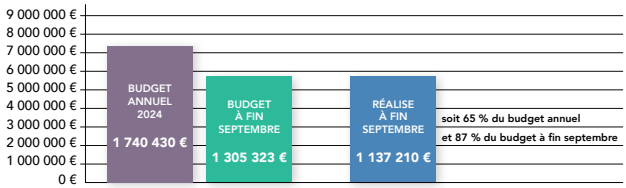


La part des dépenses des charges à caractère général :

Budgétées pour **1 740 430 €**, l'étalement sur 9 mois prévoyait **1 305 323 €**.

Les dépenses réalisées sont de **1 137210 €** soit **87 %**

Le total réalisé représente alors 65 % de ce chapitre.



Les dépenses d'électricité et de gaz, sources d'inquiétude à la fin de 2022, sont conformes aux prévisions budgétaires. Elles bénéficient des dispositions d'économies prises par la municipalité pour l'éclairage public et le chauffage, ainsi que du contrat d'abonnement 2023/2024.

Un nouveau marché pour ces énergies, sera négocié avant le 31 décembre.

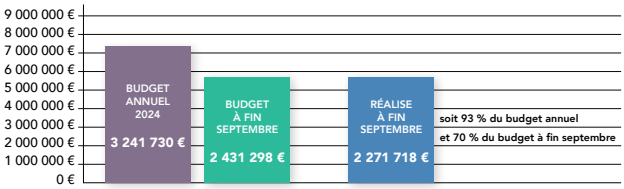
Le bénéfice de l'installation d'autoconsommation de l'école Jean Jaurès, reste positif.

La part des dépenses des charges de personnel :

Budgétées pour **3 241 730 €,** l'étalement sur 9 mois prévoyait **2 431 298 €.**

Les dépenses réalisées sont de **2 271 718 €** soit **93 %.**

Le total réalisé représente alors 70 % de ce chapitre.

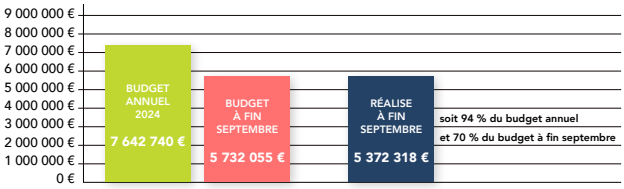


LES RECETTES :

Budgétées pour **7 642 740 €**, l'étalement sur 9 mois prévoyait **5 732 055 €.**

Les recettes réalisées sont de **5 372 318 €** soit **94 %**

Le total réalisé représente alors 70 % de ce chapitre.



Il faut attendre que tous les versements concernant les taxes, impôts, dotations, subventions et participations soient effectués entièrement par les différents organismes.

A ce stade, **l'épargne brute** (recettes moins dépenses) est positive, ce qui permet d'espérer un autofinancement. Durant ce dernier trimestre, les dépenses vont être surveillées afin de protéger cette épargne. Si besoin, des arbitrages seront prononcés

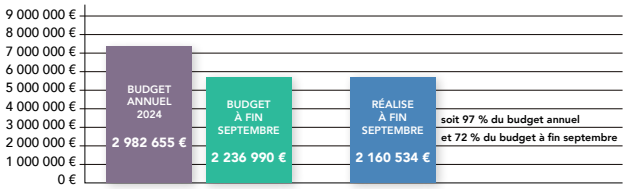
LA SECTION INVESTISSEMENT :

LES DÉPENSES :

Budgétées pour **2 982 655 €**, l'étalement sur 9 mois prévoyait **2 236 990 €.**

Les dépenses réalisées sont de **2 160 534 €** soit **97 %**

Le réalisé représente alors 72 % du budget.



Ce résultat montre que la majorité des opérations prévues ont été lancées.
Elles sont tributaires de l'accord de l'obtention des subventions, des appels d'offres, de la signature des marchés et commandes, puis du déroulement des travaux.

Outre les travaux d'équipement en cours, il a été décidé de solliciter de l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de **constituer des dossiers de subventions** avec des objectifs de financement des projets à hauteur de 80 % du coût pour des opérations l'année prochaine.

Les dispositions liées aux subventions, imposent un suivi très rigoureux de la trésorerie de manière à pouvoir assurer le paiement des factures.

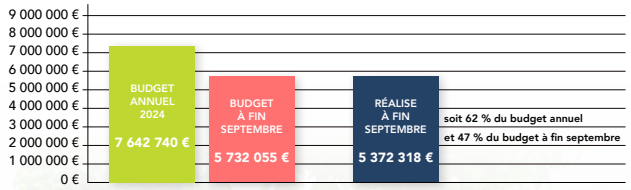


LES RECETTES :

Budgétées pour **2 982 655 €**, l'étalement sur 9 mois prévoyait **2 236 991 €.**

Les recettes réalisées sont de **1 390 073 €** soit **62 %.**

Le réalisé représente seulement 47 % du budget.



IL EST DONC CONSTATÉ UN MANQUE DE RECETTES D'INVESTISSEMENT. A CET EFFET, LORS D'UNE DEMANDE MODIFICATIVE DU BUDGET, IL A ÉTÉ VOTÉ EN PRÉVISION, UN EMPRUNT D'ÉQUILIBRE THÉORIQUE À UTILISER SELON BESOINS.

Entreprises & Commerces

C'EST NOUVEAU, C'EST À NOISEAU !



EMILIE PRADINES, NOUVELLE PSYCHOTHÉRAPEUTE A NOISEAU

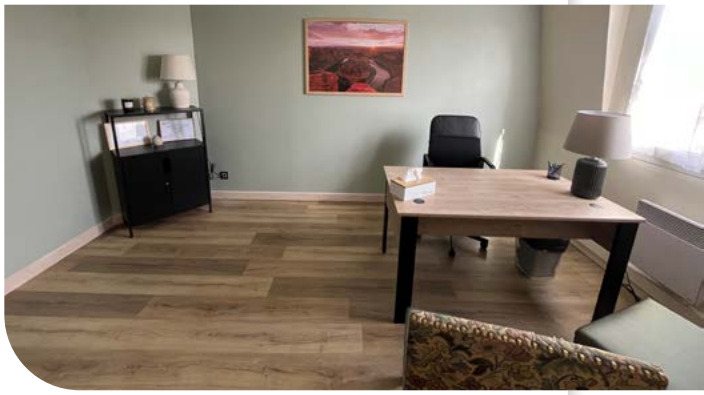
La rédaction de Noiseau Mag est allée à la rencontre d'Emilie Pradines, nouvelle Psychothérapeute à Noiseau.

Noiseau Mag : *Bonjour Emilie, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?*

Emilie Pradines : *Je suis Émilie Pradines, thérapeute, et je viens d'ouvrir mon cabinet de psychothérapeute à Noiseau. Passionnée par le bien-être et l'accompagnement des personnes, je suis ravie de pouvoir vous proposer mes services dans un environnement calme et propice à la sérénité. Je me tiens à votre disposition pour toute question éventuelle.*

NM : *Quelles sont vos domaines d'intervention ?*

EP : *Je reçois des patients en :*



- *Thérapie individuelle*
(gestion des émotions, troubles anxieux, estime de soi, désir de changement, accompagnement face à une maladie, deuil)
- *Thérapie de couple*
(mauvaise communication, épreuve à surmonter à deux,…)
- *Thérapie de famille*
(manque de communication, situation confidentielle, deuil,…)
- *Des victimes de violences*
(violences conjugales, agression, harcèlement, viol,…)

NM : *Où peut-on vous retrouver ?*

EP : *Mon cabinet se situe au 3 route de la Queue-en-Brie à Noiseau*

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :
Mon site web : www.epradines-psy.com / Mon téléphone : 06 78 41 66 70

NM : *Pourquoi êtes-vous installée à Noiseau ?*

EP : *J'ai opté pour la ville de Noiseau pour implanter mon cabinet en raison de son ambiance résidentielle et paisible. De plus, mon cabinet est facilement accessible grâce aux lignes de transports en commun 432 et 433, et à la D136 qui relie des villes comme Boissy-Saint-Léger, Sucy-en-Brie et La Queue-en-Brie.*

NOUVEAU RESTAURANT «LA GRILLADE»

La rédaction de Noiseau Mag est allée à la rencontre de Madame Diegues, propriétaire de La Grillade.

Noiseau Mag : Bonjour Madame Diegues, pouvez-vous nous présenter votre restaurant en quelques mots ?

Restaurant : La Grillade est un restaurant franco-portugais à Noiseau. Après 14 ans à Saint-Maur-des-Fossés, nous avons voulu créer un tout nouveau lieu convivial et familial, parfait pour découvrir plusieurs de nos spécialités comme le pavé de rumsteak, le travers de veau, la morue, le poulpe ou encore le poisson grillé.

NM : Que retrouve-t-on au menu ?

Restaurant : En plus de notre menu avec deux plats au choix à 17,50 €, nous proposons une carte avec d'autres spécialités, notamment notre poulet grillé, préparé chaque jour avec des produits directement importés du Portugal.



89 rue Pierre Mendès-France à Noiseau
Ouvert tous les midis du lundi au samedi et les vendredi et samedi soir, fermé le dimanche

Tribunes

RÉSEAUX SOCIAUX : UN « AMI » QUI NOUS VEUT DU BIEN… OU PAS

Quasiment personne n'y échappe, c'est devenu une pratique quotidienne, voire permanente pour certains, la consultation des réseaux sociaux est entrée dans les habitudes des familles françaises. Bien utilisée et surtout bien contrôlée, c'est une avancée majeure dans la transmission et la récupération des informations et pour garder le contact.

Et pourtant, cela n'en demeure pas moins une pratique à risque.

De nombreux cas de véritables lynchages organisés ont été remontés, aboutissant parfois à des situations dramatiques. Sans aller si loin, le principe même du réseau social, qui permet de transmettre absolument tout (et n'importe quoi !), à tout moment, sans le moindre contrôle de la véracité des éléments communiqués est un risque pour le lecteur, et une opportunité pour les personnes malveillantes. Fausses informations, informations volontairement incomplètes, faux comptes plus vrais que nature, les moyens sont nombreux pour tromper le lecteur, répandre de fausses nouvelles, faire naître des polémiques, calomnier.

Noiseau ne déroge pas à la règle, la place manquerait ici si je devais citer toutes les informations pas tout à fait exactes ou totalement inexactes qui circulent ou ont circulé à propos de notre ville sur les réseaux.

Durant la prochaine année et demie qui nous sépare des élections Municipales, soyons vigilants et sachons repérer le vrai du faux !

Emmanuel Gachet, 1er Adjoint au Maire
Pour la majorité municipale

UNE CHANCE INESTIMABLE POUR NOTRE COMMUNE

En ces temps marqués par des intempéries sans précédent, notre commune a eu la **chance inestimable** d'échapper aux inondations dévastatrices qui ont frappé plusieurs localités d'île de France. Alors que de nombreuses villes ont dû mettre en œuvre leurs **Plans de Sauvegarde Communal,** nous avons été préservés et cela mérite d'être souligné.

Cette situation nous rappelle l'importance cruciale de la **prévention** et de la préparation face aux aléas climatiques. Les images de quartiers submergés et de familles évacuées doivent nous inciter à réfléchir sur l'avenir et sur les mesures à prendre.

Même si la situation géographique de notre commune nous préserve, il est de notre devoir de rester vigilants et attentifs car la prise de conscience de chaque Noiséens est essentielle pour assurer la sécurité de nos foyers.

Restons unis,

Denis COUVRECHEL
Pour L'Avenir De Noiseau

UN MANQUE D'ÉCOUTE

Après avoir assisté aux différentes réunions de quartier, nous avons pu constater que les Noiséennes et les Noiséens font souvent les mêmes remarques sur la ville. Entre autres, ils sont nombreux à se plaindre de l'entretien des trottoirs qui laisse à désirer. Certains en sont même à évoquer que c'était dans un meilleur état sous les mandatures de René DESSERT.

Voilà le constat des habitants après 10 ans de mandature ! Autre sujet également abordé : celui du stationnement des voitures. Notre groupe est d'ailleurs intervenu à plusieurs reprises, en Conseil Municipal, pour donner des exemples concrets de parkings réalisés à Pontault-Combault et à Sucy-en-Brie.

Nous souhaitons aux Noiséennes et aux Noiséens de belles fêtes de fin d'année.

Fabien VALERA
Pour Noiseau Citoyen



« Accordez aux mots
la liberté d'expression »

STANISLAW JERZY LEC
Artiste, écrivain, poète (1909 - 1966)



Vos Elus au Conseil Municipal



VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS :
cabinet.maire@noiseau.fr



Yvan FEMEL
Le Maire



Emmanuel GACHET
1er Adjoint au Maire
Urbanisme
Cadre de vie
Communication
Personnel communal



Marie-Christine DORMOY
2ème Adjointe au Maire
Solidarité et Affaires sociales
Aînés
Petite enfance



Mickaël GENET
3ème Adjoint au Maire
Sécurité
Evénementiel
Cérémonies
Anciens combattants



Karine ROUSSEL
4ème Adjointe au Maire
Affaires scolaires
Restauration



Gilbert COQUILLET
5ème Adjoint au Maire
Finances
Marchés public
Patrimoine
Relations avec la population



Cécile FEMEL-LEROUX
6ème Adjoint au Maire
Accessibilité et Handicap
Jumelage
Logement



Arnaud SEGANTI
7ème Adjoint au Maire
Sport
Infrastructures sportives
Associations sportives



Kevin SEDENT
Conseiller Délégué
Jeunesse
Culture
Associations culturelles



Mylène ESCUDIERE
Conseillère Déléguée
Environnement et développement durable


Dannie VESIN


Nathalie JACQUIN


Dylan PEDRON


Sandrine PEREIRA


Robin CATHELINEAU


Charlotte ROGUE MAJER


Sébastien GUILLAUME


Ghislaine LE CLECH


Jean-Michel LECORGNE


Christophe PAULY


Rachel BENOLIEL


Gilles COHADE

Avenir de Noiseau

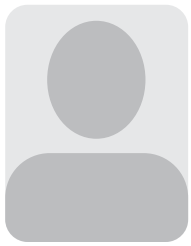

Denis COUVRECHEL


Evelyne DA FONSECA


Christian JOUAN

Noiseau Citoyen


Fabien VALERA


-

Etat civil

MARIAGE *tous nos voeux de bonheur*

Aurélie MALLET & Olivier VIGNAL	le 14 septembre 2024
Stéphanie BONESCHI & Christophe DALLERY	le 14 septembre 2024

NAISSANCES *toutes nos félicitations*

Nelyah LOPES LEHUGEUR	le 16 juin 2024
Sakina DAKIR	le 17 juillet 2024
Paùlo DIJOUX	le 25 juillet 2024
Fayrouz BENMASSÂOUD	le 3 août 2024
Mamadou DIARRASSOUBA	le 31 août 2024
Zayna GHODBANE	le 14 septembre 2024
Celya HADI	le 25 septembre 2024
Rafael METAYER GRAU	le 05 octobre 2024
Imrân BENNAIS	le 06 octobre 2024

DÉCÈS
toutes nos condoléances

Eva Dos Prazeres MOUTINHO Veuve NICOLAU	le 23 juin 2024
Stéphanie GRANET	le 14 août 2024
Pierrette BLIN Veuve SUCCI	le 03 septembre 2024
Henri PÉROUMAL	le 22 septembre 2024
Michel CARNELEZ	le 05 octobre 2024
Paulette BOULAY	le 21 octobre 2024

Contacts utiles



MAIRIE
AGENCE POSTALE COMMUNALE

2, rue Pierre Viénot - 94880 NOISEAU
Standard Tél. : 01 56 74 15 70
www.noiseau.fr

HORAIRES

• **MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE**
Lundi : 14h-17h30
Mardi à Vendredi : 9h-12h30 & 14h-17h30
Samedi : 9h-12h30

Seuls l'accueil et l'agence postale communale sont ouverts le samedi matin.

SERVICES MUNICIPAUX

• **Cabinet du Maire – Communication**
Mme Eva BESSIERE
Mail : cabinet.maire@noiseau.fr

• **Urbanisme**
Mail : urbanisme@noiseau.fr

• **Centre Communal d'Action Sociale**
Mmes Sandie SCHACRE, Danyèle GHAZARIAN
Tél : 01 56 74 15 74
Mail : ccas@noiseau.fr

• **Direction de la cohésion sociale**
Mail : population@noiseau.fr

• **Etat civil**
Mme Christelle DEGOUL
Mail : etat.civil@noiseau.fr

POLICE MUNICIPALE

57 avenue Wladimir d'Ormesson
94490 Ormesson-sur-Marne
01 45 93 37 54
Mail : police.municipale@noiseau.fr

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site des pharmacies d'Ile-de-France
+ la nuit composer le 17
www.monpharmacien-idf.fr

URGENCE, QUI APPELER ?

SAMU
15
Urgence médicale

POLICE SECOURS
17
Signaler une infraction

POMPIERS
18
Situation de péril ou d'accident

119
Enfance en danger

114
Appel d'urgence pour sourds et malentendants

3919
Violences Femmes Infos

PETITE ENFANCE



• **Relais Petite Enfance (R.P.E.)**
1 rue Albert Camus (derrière l'école maternelle)
Tél : 01 56 74 15 83 ou 06 34 52 54 21

• **Crèche**
Maison de la Petite Enfance : 6 allée René Dessert
Tél. 01 45 90 08 42

• **Petite Enfance** (crèche / assistantes maternelles)
Mme Sandie SCHACRE
Renseignements modes de garde :
Tél. 01 56 74 15 83 ou 06 34 52 54 21 - Sur rendez-vous

CENTRES DE LOISIRS



• **Coordinateur Enfance / Jeunesse**
M. Jérémie TISSANDIER
Tél. 01 56 74 15 71
Mail : coordinateur.jeunesse@noiseau.fr

• **Centre de Loisirs Maternel**
Tél. 06 27 47 10 15
ou 01 56 74 27 68

• **Centre de Loisirs Elémentaire**
Tél. 06 27 88 12 17
ou 01 56 74 15 72

SERVICES DU TERRITOIRE GPSEA

Collecte de déchets

Retrouvez le calendrier 2023 de collecte des déchets :
En Mairie ou sur le site de la Ville :

www.noiseau.fr

Déchèterie

pour toute information : **01 41 94 30 00**

HORAIRES

Déchèterie à Sucy-en-Brie
20, avenue de la Sablière
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Dimanche :
de 9h00 à 12h30
Mercredi - Samedi :
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Fermée les jours fériés

Déchèterie à La Queue-en-Brie
600, route de Brie
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Dimanche :
de 14h00 à 18h00
Mercredi - Samedi :
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Fermée les jours fériés

Médiathèque mobile
(Bibliobus)
Parking stade Jean Debouzy - rue Pierre Viénot
bibliobus@gpsea.fr
01 41 94 65 53 ou 06 21 02 86 90

HORAIRES

Mercredi de 14h30 à 18h30
(18h pendant les vacances d'été)

ENFANCE



• **Service éducation**
Mme Natacha CERESA
Inscriptions scolaires sur rendez-vous
01 56 74 15 89
Mail : education@noiseau.fr

• **École maternelle Albert Camus**
1 rue Albert Camus **- 01 45 90 38 94**
Mail : ce.0941507c@ac-creteil.fr
Directrice : Mme GEOFFROY Cécile

• **École élémentaire Jean-Jaurès**
2 rue Léon Blum **- 01 45 90 18 20**
Mail : ce.0940680d@ac-creteil.fr
Directrice : Mme Géraldine BUHLER FESQUET

SERVICES DE BUS

POUR CONSULTER L'INFO TRAFIC DES LIGNES DE BUS QUI TRAVERSENT LA VILLE

ou rendez-vous sur www.transdev-idf.com/, rubrique Infos trafic, « Noiseau » en recherche

Votre publicité dans Noiseau Mag' ?

Contactez-nous à
communication@noiseau.fr



Soirée Beaujolais & FOOD TRUCKS



Jeudi 21 novembre 2024
de 18h30 à 22h00

Salle Polyvalente
Rue Pierre Viénot

RESTAURATION SUR PLACE : FOOD TRUCKS

La commune de Noiseau vous offre
une dégustation du

Beaujolais Nouveau !

AMBIANCE MUSICALE



ALCOOL À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE
2 rue Pierre Viénot
01 56 74 15 70 - animations@noiseau.fr

NOISEAU MAG N°30 – NOVEMBRE 2024
Bulletin Officiel Municipal de la Ville de Noiseau (94)
Directeur de la Publication : Yvan FEMEL (Maire)
Chargée de Communication : Eva BESSIERE (Cabinet du Maire)
Elu en charge de la Communication : Emmanuel GACHET (1er Adjoint)
Conception Graphique : Sophie STONA - 1N'oiseau à Paris
Imprimerie : Passion Graphic – 77680 Roissy-en-Brie
Photographies : Service Communication - Freepik ©

MAIRIE DE NOISEAU
2 rue Pierre Viénot à Noiseau - Tél : 01 56 74 15 70
Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 17h30
Du Mardi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h30
www.noiseau.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.